

Un parc photovoltaïque en projet aux Pradelles



La zone artisanale des Pradelles est active. Un parc photovoltaïque est en projet sur une surface de sept hectares, porté par l'Agglo et le SEM24 Périgord Énergie. PHOTOS DR

Boris REBEYROTTE

redactiondl@dordogne.com

Longtemps vue comme une cité-dortoir à seulement une vingtaine de minutes du centre de Périgueux, La Douze connaît un certain développement économique ces dernières années. La preuve : avec la zone artisanale des Pradelles, sur la route des Eyzies et du Bugue, affiche complet.

Tailleur de pierres, garage automobile, maçon, négociant en fruits et légumes... S'il y a moins d'une dizaine d'entreprises installées là depuis 2008 et la création de la zone, « et plus aucune parcelle commercialisable », explique-t-on à l'Agglo, qui gère le site, c'est un autre projet d'envergure qui va voir le jour aux Pradelles : un parc photovoltaïque de sept hectares.

10 000 panneaux

Le projet, porté par le Grand Périgueux en partenariat avec la société d'économie mixte (SEM) Périgord Énergie, prévoit l'installation de 10 000 panneaux et 418 tables sur le plateau. « Le permis de construire a été déposé en

La zone artisanale des Pradelles, à la Douze, existe depuis 2008. Gérée par le Grand Périgueux, elle est aujourd'hui très dynamique. Au point d'accueillir bientôt un parc de panneaux photovoltaïques.

juillet 2020 et l'enquête publique a pris fin à la fin du mois de décembre », indique le Grand Périgueux. La puissance unitaire de chaque panneau sera de 350 watts-crête. En tout, le site devrait produire 4,3 millions de watts annuels. De quoi alimenter la consommation annuelle de 2 350 foyers, hors chauffage.

La SEM 24 Périgord Énergie est spécialisée, entre autres, dans l'installation de panneaux photovoltaïques. « Nous installons des centrales photovoltaïques au sol sur des terrains d'une surface exploitable de 2 hectares minimum. En échange de l'occupation des terrains, nous versons un

loyer au propriétaire », détaille la société, qui installe aussi des panneaux sur des bâtiments (agricoles notamment). Pour le moment, il ne manque plus que la signature du préfet pour que le projet se lance.

Développer les zones rurales

Cette zone économique s'inscrit en tout cas dans une volonté du Grand Périgueux d'équilibrer les forces économiques sur son territoire. En tout, ce sont 500 hectares sur les 43 communes de l'Agglo qui sont gérées. « Actuellement, il reste une cinquantaine d'hectares à commercialiser, indique-t-on au Grand Périgueux. Notre vocation c'est aussi d'accompagner le développement économique en milieu rural. Par exemple, en faisant des aménagements comme des routes, par exemple. »

Avec la loi NOTRe de 2015, certains zones d'activité communales sont passées sous le contrôle des communautés de communes, ce qui a pour conséquence de modifier leur destination. C'est le cas à la Douze avec ce projet de parc photovoltaïque.